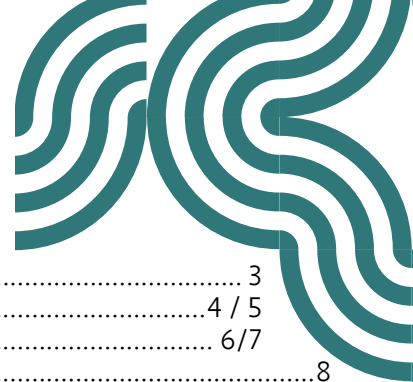


60

**Du D.U.L. à la Vallée dorée :
L'interco à vos côtés depuis 60 ans !**

SOMMAIRE



Éditorial	3
Une nouvelle approche des chantiers : La gestion alternative des eaux pluviales	4 / 5
Du tri à la réduction des déchets	6/7
Apprendre en s'amusant au Parc Chédeville.....	8
Une nouvelle piscine vous attend !	9
De nouveaux services à la population	10/11
Mobilité : la rue aux enfants !	12
5 projets d'aménagement du territoire / Le guichet unique de l'urbanisme.....	13
Du développement durable à la transition écologique	14/15



DES SERVICES QUI S'ADAPTENT À VOS BESOINS

Entre 1963 et 2023, la population de la Communauté de communes a doublé pour atteindre 24 268 habitants au 1^{er} janvier 2023.

Nos services, au fil des années, se sont adaptés à cette augmentation continue et à l'évolution des modes de vie pour répondre aux besoins des habitants et en accueillir de nouveaux.

LE MAG

**Magazine officiel
de la Communauté de communes
du Liancourtois - La Vallée dorée**
1, rue de Nogent - 60290 Laigneville
tél : 03 44 73 89 10.
contact@ccl-valleedoree.fr
www.ccl-valleedoree.fr

Directeur de la publication
Olivier Ferreira
Rédaction / Conception / Photographie
Service communication
Impression : Imprimerie ISL-Thelliez-Houdeville

Janvier 2023

LE SITE DE LA VALLÉE DORÉE FAIT PEAU NEUVE !



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux de la Communauté
de communes du Liancourtois- la Vallée dorée !



WWW.CCL-VALLEEDOREE.FR



ÉDITORIAL

DU D.U.L. À LA VALLÉE DORÉE : L'INTERCO À VOS CÔTÉS DEPUIS 60 ANS !



Créé en 1963, le District Urbain du Liancourtois devenu en décembre 2001, la Communauté de communes du Liancourtois - La Vallée dorée, fêtera ses 60 ans le 14 février prochain. Notre intercommunalité doit en partie son nom à Jacques Cambry, 1^{er} Préfet de l'Oise.

En 1803, dans son ouvrage dédié à la Description du Département de l'Oise, il décrivait ainsi notre région : *"Dans l'arrondissement de Clermont rien ne l'emporte sur la richesse et sur les agréments de la vallée Dorée : les eaux de la Brèche et de la Béronnelle la traversent dans toute sa longueur ; des montagnes boisées, très fécondes, la dominant à l'est ; c'est un paysage enchanteur dont rien n'égale la variété, la fraîcheur et la verdure. La terre produit toute sorte de légumes dans mille et mille jardins, si chargés de cerisiers, de merisiers, de noyers."*

Dès 1963, les compétences déléguées par nos communes sont tournées vers la salubrité publique et l'environnement : la collecte des déchets ménagers, la gestion de l'eau potable. Les bases d'un service public intercommunal, devenues aujourd'hui des enjeux majeurs, sont lancées et deviendront nos cœurs de métier.

En plus d'un demi-siècle, nos services se sont adaptés aux évolutions politiques, sociétales et technologiques. Un développement qui s'est accéléré ces dernières années. De nouvelles compétences nous ont été confiées.

Elles impactent votre quotidien dans différents domaines : la santé, les loisirs, l'emploi et la formation, le numérique, la petite enfance, l'accès aux droits et démarches administratives, la participation aux services départementaux d'incendie et de secours, les transports, la préservation de la biodiversité, la lutte contre les inondations, la promotion de l'agriculture biologique en faveur d'une alimentation saine et locale.

La concrétisation de ces 60 ans d'existence c'est aussi la construction d'un château d'eau, d'une station de traitement de l'eau potable, d'une station d'épuration, d'une déchetterie, d'une recyclerie dont nous sommes partenaires, l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage, l'ouverture au public et le développement du parc Chédeville, la modernisation de la piscine et l'ouverture de la maison de santé intercommunale.

Des équipements structurants qu'il nous convient de gérer et de faire vivre dans un contexte de plus en plus contraint.

Ce Mag ne peut retracer 60 ans d'activité mais il vous présente nos services, certaines actions phares, mais aussi et surtout les hommes et les femmes qui au quotidien rendent tout cela possible. Élus et agents territoriaux s'y expriment, vous parlent de leur métier et de leur engagement. Je les en remercie.

Je vous souhaite en mon nom et aussi en celui de l'ensemble des conseillers communautaires et de nos services une bonne année 2023.

Olivier Ferreira,
Président de la Communauté de communes du Liancourtois
La Vallée dorée



UNE NOUVELLE APPROCHE DES CHA LA GESTION ALTERNATIVE DES EAUX

La gestion de l'eau potable est l'une des plus anciennes compétences de notre Communauté de communes. Le traitement des eaux usées aussi appelé l'assainissement et la gestion des eaux pluviales sont aujourd'hui aussi de vrais enjeux environnementaux. (Cf notre Magazine du mois de juin 2022 sur la préservation de la ressource en eau).

Les chantiers se succèdent afin de renouveler et de moderniser les réseaux d'assainissement et les réseaux d'eau potable. En tout ce sont 309 kilomètres de réseaux qu'il convient de surveiller et d'entretenir.

Limiter l'impact sur les milieux naturels

Débutés en février 2022, les travaux d'assainissement et de modernisation situés avenue du Général de Gaulle et place Snejdareck à Liancourt ont intégré des techniques de gestion alternative des eaux pluviales. Le principe étant de se passer des tuyaux et d'infiltrer l'eau directement dans les sols afin de recharger les nappes phréatiques, limitant le ruissellement de l'eau et diminuant ainsi sa pollution. Des espaces verts, des massifs drainants et des parkings perméables ont été aménagés à cet effet.

Autre avantage, ces espaces verts permettent de reverdir nos rues et de servir, selon les plantations, d'ombrages lors de fortes chaleurs. À l'occasion de ces travaux, une cuve de récupération des eaux pluviales a été enterrée sous le parvis de l'église pour permettre leur arrosage.



Aménagement des massifs drainants, rue du Général de Gaulle à Liancourt



NTIERS : X PLUVIALES

le mot de

Lisa Vincent,
Ingénieure, Direction de l'aménagement
du territoire et de l'environnement,



" La gestion alternative des eaux pluviales, permettant de gérer l'eau au plus près de là où elle tombe, devient une préoccupation majeure dans un contexte de changement climatique. On se rapproche du cycle naturel de l'eau et on limite ainsi l'effet de l'urbanisation.

Pour nos métiers d'aménagement, cela permet d'avoir une toute nouvelle approche, plus intégrée et transversale avec d'autres métiers, loin du "tout tuyau" qui était la norme jusqu'à maintenant, c'est plus valorisant et enrichissant de participer au changement du paysage urbain.

Un espace a maintenant plusieurs fonctions (exemple : un massif drainant qui est à la fois un outil de gestion hydraulique et un espace vert). De plus, cela permet aux gens de prendre conscience de la gestion des eaux pluviales contrairement à une gestion par des tuyaux enterrés où rien n'est visible. Les eaux pluviales ne sont plus "un déchet" dont il faut se débarrasser en les envoyant le plus loin possible mais une ressource, une richesse permettant d'arroser, de recharger les nappes..." ❁



Un travail engagé avec les écoles par la municipalité de Liancourt

Au mois de novembre, les massifs drainants situés avenue du Général de Gaulle ont été garnis par les agents des espaces verts de la ville de Liancourt, en association avec les enfants de l'école élémentaire Jean Macé.

L'occasion de leur expliquer le fonctionnement des massifs drainants dans l'absorption des eaux pluviales et l'importance des végétaux en ville afin de lutter contre la chaleur en été.

Participation des élèves de l'école élémentaire Jean Macé de Liancourt au projet. Photo : Ville de Liancourt





DU TRI À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS...

Une collecte en constante évolution !

Deuxième compétence la plus ancienne de notre Communauté de communes : la collecte des ordures ménagères. En 1998, notre collectivité s'est dotée de moyens performants et a été la première dans l'est du département de l'Oise à mettre le tri sélectif en place. En 2012, nous avons été, là encore, les premiers à lancer l'extension des consignes de tri à tous les emballages et à tous les papiers. La loi de transition énergétique a depuis imposé une généralisation de ces nouvelles consignes au niveau national. Le geste de tri s'est trouvé simplifié.

Triez plus !

Au fil des années, le geste de tri reste le même mais les méthodes de collecte évoluent. Un nouveau centre de tri, plus grand et plus moderne, est mis en service par le Syndicat Mixte Départemental de l'Oise (SMDO).

Ces évolutions nous ont permis :

- d'augmenter nos tonnages de tri sélectif,
- d'améliorer la santé et la sécurité au travail.

Du tri à la réduction des déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! C'est pour cela que depuis 2010, nous apportons notre soutien financier à l'association Sud Oise Recyclerie située à Villers-St-Paul. Et cela porte ses fruits ! Tant au niveau environnemental que social puisque des personnes en extrême difficulté retrouvent un emploi. Petit à petit, le réemploi fait son chemin et la fréquentation de la recyclerie est en constante hausse.

Une étude pour le tri à la source des biodéchets.

À partir du 1^{er} janvier 2024, les restes alimentaires des ménages devront être valorisés en solution de compostage ou en biogaz. Le tri des biodéchets à la source devient

obligatoire. Ce sont des déchets biodégradables pouvant être décomposés naturellement par des micro-organismes vivants, tels que les restes alimentaires.

Les biodéchets représentent en moyenne 30 % du contenu de votre poubelle. Une étude est en cours pour notre territoire. Elle déterminera quelles solutions sont à mettre en place : actions de prévention, compostage individuel, compostage collectif...

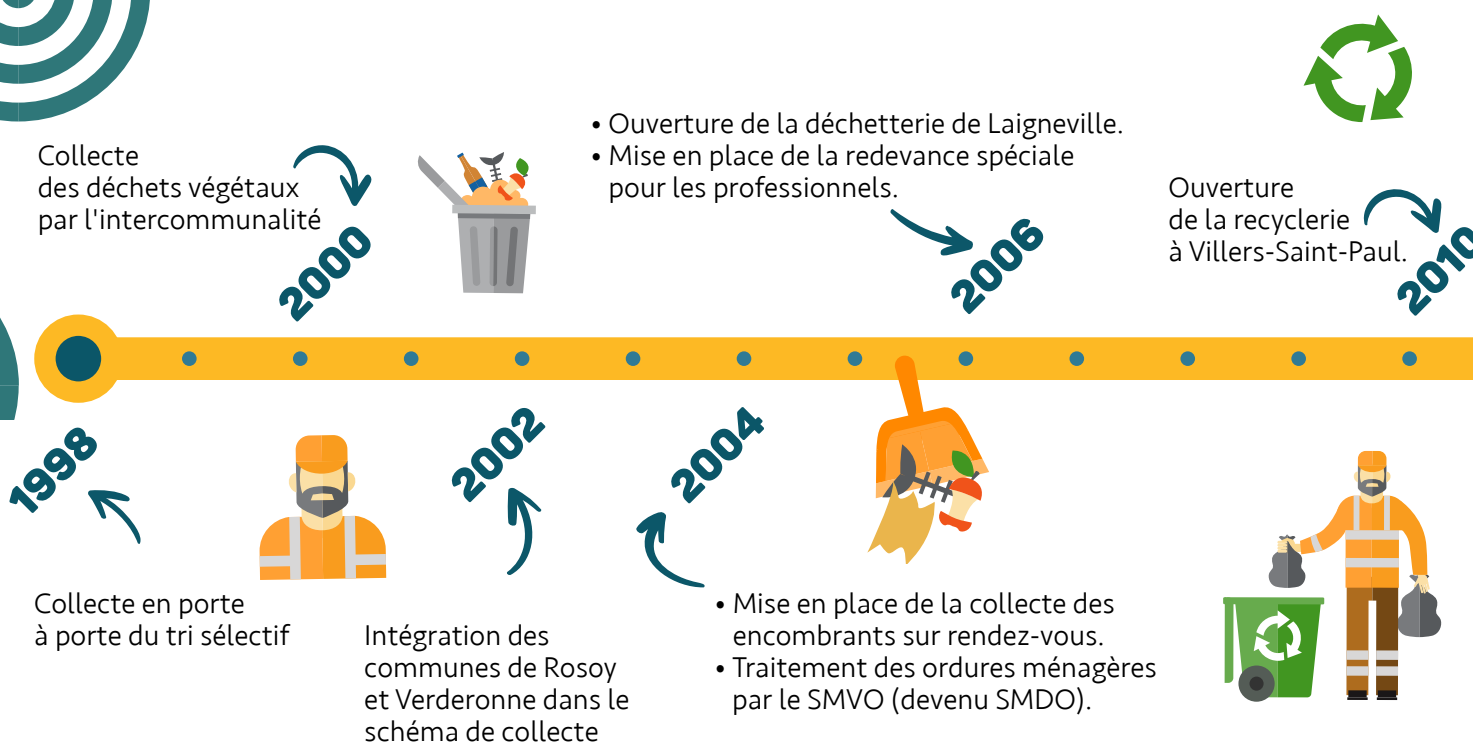
Le métier de

William Haddada,
Agent de collecte



Cela fait 40 ans que j'exerce ce métier. C'est un métier difficile mais indispensable, les améliorations apportées ces dernières années le rendent moins pénible et plus sécurisant. ♻️

...UN CHEMINEMENT DE 25 ANS



SENSIBILISATION DES PUBLICS

Un service développement durable a été créé (voir pages 14 et 15) pour promouvoir et sensibiliser au tri. Il organise ponctuellement des animations auprès de différents publics, comme en septembre 2022 lors de "l'Automne en fête" à l'Hôpital Paul Doumer de Labruyère ou avec les enfants des

écoles élémentaires lors des classes écocitoyennes au parc Chédeville.

Cette démarche porte ses fruits, puisque sur les plus de 1500 contrôles des bacs jaunes en 2022, 90% correspondaient aux critères exigés.



Les consignes de tri expliquées aux élèves des écoles élémentaires du territoire.

- Extension des consignes et simplification du tri
- Lancement de l'opération "vente de composteurs à prix réduit"

Remplacement des sacs végétaux par des bacs de collecte.



Collecte avec des bennes à bras articulés.

Aménagement de nouvelles bornes à verre enterrées et d'une nouvelle signalétique.

Distribution de contenants pour le tri des papiers dans les écoles et auprès des professionnels.

- Mise en place du tri dans les cimetières
- Lancement d'une étude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets et d'une tarification incitative.

le mot de



Jean-François Croisille
Vice-président en charge de l'environnement et Maire de Labruyère

Aujourd'hui l'environnement est une thématique essentielle et il y a beaucoup à faire.

Les nouvelles dispositions sont désormais fixées par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECL).

La prochaine échéance qui nous concerne est celle du 1^{er} janvier 2024 avec l'obligation de tri à la source des biodéchets.

Elle s'appliquera à tous. Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une solution de valorisation organique des biodéchets. Une étude est en cours.

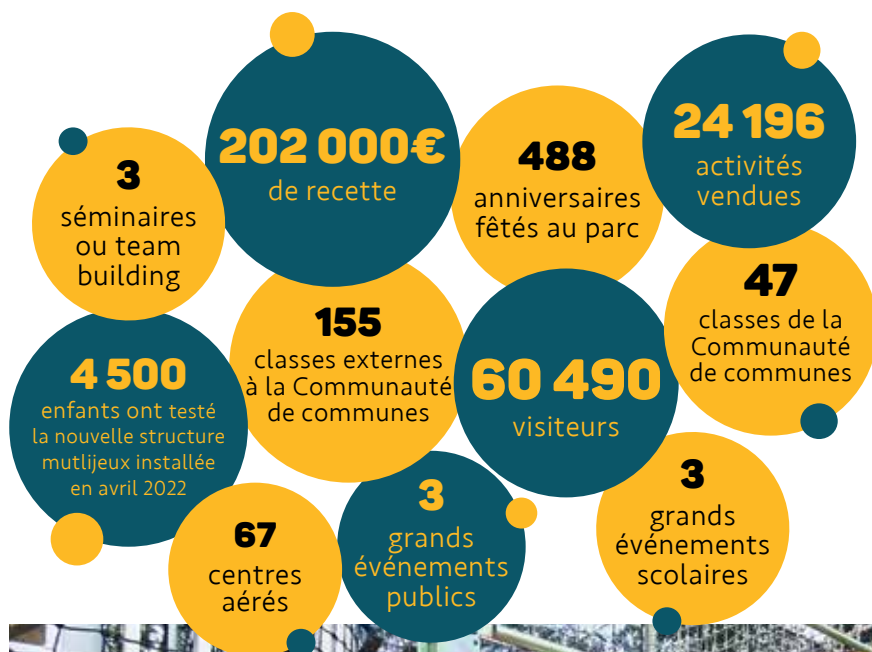




APPRENDRE EN S'AMUSANT AU PARC CHÉDEVILLE

Acquis en 1996 par le District Urbain du Liancourtois, jusqu'en 2009 il accueillait uniquement les enfants des centres aérés. Depuis il est ouvert au public, aux scolaires et ne cesse de se développer. Cette année, le parc a connu un record de recette et de fréquentation.

L'ANNÉE 2022 EN CHIFFRES



Le métier de

Céline Huré
technicienne
territoriale
et animatrice



Je fais ce métier afin de transmettre des valeurs aux enfants, et pour permettre d'avoir un bel espace de détente, pédagogique, sur notre territoire. Entre la gestion du parc, le contact avec le public, les soins apportés aux animaux et les animations, mon travail est très polyvalent et c'est ce que j'apprécie, aucun jour ne se ressemble ! 🍀



La nouvelle structure multijeu a ravi les enfants lors des journées Halloween des 29 et 30 octobre 2022.

ET DEMAIN ?

Faire du sport au parc, c'est bientôt possible

Pour la saison 2023, une aire de fitness en accès libre va être aménagée. Non loin de l'aire de jeux des enfants, elle permettra aux parents de faire du sport tout en surveillant leurs enfants !

Un city stade pour les plus petits

Subventionné par l'Agence Nationale du Sport, un mini city stade pour les enfants de 4 à 10 ans va être construit. Il remplacera le terrain de tennis vieillissant. Ludique et coloré, il aidera les plus jeunes à développer leur motricité !

Une nouvelle parcelle acquise

La Communauté de communes du Liancourtois a acquis une parcelle limitrophe au parc, afin de poursuivre le développement des activités.

La ferme pédagogique sera agrandie pour laisser plus d'espace aux animaux et trois mares pédagogiques y seront créées.

Un projet de voie verte reliant le parc et la piscine de la Vallée dorée est également en cours. Cette voie permettra aux habitants de venir au parc à pied ou à vélo.



Une nouvelle piscine vous attend !

Fermée depuis décembre 2021 pour des travaux de rénovation et l'installation d'un nouveau toboggan, la piscine devait initialement rouvrir en juin 2022. Un contexte économique difficile et des aléas techniques ont repoussé son ouverture. Sous réserve de l'aval de la commission sécurité, elle rouvrira le samedi 4 février à 14 heures.

Quoi de neuf ?

Sans vous déplacer, vous pourrez payer, réserver et planifier vos activités en ligne. Petits et grands profiteront d'une pataugeoire et d'un bassin ludique beaucoup plus grands disposant de jets d'eau, d'un toboggan de 90 mètres

de long et d'un bassin sportif redimensionné.

Cette nouvelle ouverture sera l'occasion pour vous de découvrir l'ensemble des activités proposées par nos équipes et de retrouver l'Aquaclub (plongée sous marine), le CNDL (Club de natation) et la "GASELLE".

Des activités tout âge

Des bébés nageurs, en passant par le jardin aquatique, les cours de natation enfant puis perfectionnement, jusqu'à la compétition en club, la piscine reste fidèle à son engagement en faveur de l'apprentissage de la natation.

Le métier de

Anthony Ledoux
Éducateur sportif



J'enseigne la natation aux enfants et aux adultes, j'encadre des activités physiques et de bien-être tels que l'aquabike ou l'aquagym et enfin je surveille les bassins. Je suis également responsable de la formation du BNSSA pour devenir surveillant de baignade.

Ce que j'aime vraiment c'est la variété du travail : m'adapter à chacun pour vaincre leurs appréhensions de l'eau, enseigner la natation aux scolaires, c'est très gratifiant !



NOUVEAU !

Réservation et achat en ligne,
informations, actualités
connectez-vous sur la plateforme :
www.billetterie-valleedoree.horqnet.com



La maquette du projet de la piscine issue du prototype présenté en 1969 au concours sur les piscines transformables.

DE NOUVEAUX SERVICES À LA POPULATION



FRANCE SERVICES, PRÈS DE CHEZ VOUS !



France services est proche des habitants ! Composé de deux animatrices et d'une conseillère numérique, elles vous accompagnent dans vos démarches administratives, mais aussi dans vos difficultés liées au numérique. Ouvert depuis mai 2021, sa fréquentation ne cesse de croître et comptabilise à ce jour plus de

2000 accompagnements réalisés, dont plus de 50% des demandes proviennent de notre territoire.

Afin de créer un réseau de proximité pour nos administrés, notre France services se veut ouvert vers l'extérieur et souhaite aller à la rencontre des populations et partenaires.

Le métier de

Betty Dita-Pita
Conseillère
France services



Je suis fière d'exercer au sein d'un service dynamique. Chaque jour, lorsque j'accompagne des usagers dans leurs démarches administratives et que nous les réalisons ensemble, j'entrevois du soulagement sur leur visage et je me dis que notre mission prend tout son sens !

Des événements qui ont marqué l'année 2022

- Rencontre avec les partenaires à l'occasion de la journée internationale de la fonction publique le 23 juin,
- Différents ateliers d'initiation au numérique.



LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Labellisé le 9 mai 2022 par le Conseil Régional des Hauts-de-France, le Guichet Unique de l'Habitat est un service d'information destiné à vous accompagner dans vos démarches de travaux de rénovation ou d'adaptation de votre logement.

Quels sont les conseils délivrés ?

Le guichet unique centralise toutes les demandes relatives à l'amélioration de l'habitat. Il traite notamment les sujets concernant :

- la rénovation énergétique (isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...);
- la rénovation en faveur de la mise en location du bien immobilier ;
- la rénovation pour lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé.

Comment bénéficier du service de l'ADIL?

Sur rendez-vous au 03 44 48 61 30, ou par e-mail :

- Monsieur Adda Lebtahi (conseiller France Rénov') : adda.lebtahi@adil60.fr
- Monsieur Julien Verrier (juriste de l'ADIL 60) : verrier.adil60@outlook.fr

Le métier de

Thomas Cointe,
Chargé de mission
transition écologique



Mon métier consiste à animer le volet rénovation énergétique de l'habitat du Plan Climat Énergie Territorial (PCAET) et participer à la promotion et au développement de la compétence mobilité qu'a acquis la communauté de communes en février 2021. Je fais principalement ce métier car j'ai une grande sensibilité environnementale et j'aime participer au développement d'un territoire en promouvant des actions de développement durable. J'aime tout particulièrement les thématiques transversales de mes missions et le suivi de A à Z de celles-ci."

Où trouver des compléments d'informations ?

www.france-renov.gouv.fr est là pour vous renseigner sur les différents travaux de rénovation possibles ainsi que sur les aides et dispositifs de l'État en vigueur. Un simulateur gratuit des aides y est disponible.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Mis en place depuis 2016, ce service est devenu inter-communal en septembre 2021.

Dans l'objectif de répondre aux attentes des familles et professionnels de la petite enfance du territoire, la collectivité a fait le choix audacieux et innovant d'implanter un France Services dans ses locaux. Ce qui permet un travail conjoint avec le Relais Petite Enfance sur des problématiques administratives, de santé, économiques, et sociales.

Les missions du Relais petite enfance

- participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel ;
- informer les parents, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur le territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté.
- délivrer des informations générales en matière de droit

du travail ou réorienter vers le bon interlocuteur.

- offrir aux assistants maternels et aux gardes à domicile un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles,
- faciliter la formation continue des assistants maternels et gardes à domicile et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle.



Spectacle de Noël du Relais Petite Enfance : "Joyeux Noël Lili chipie" par la compagnie Popatex

DEVENIR ASSISTANT-E MATERNEL-LE, POURQUOI PAS VOUS ?

Fleur, assistante maternelle depuis 10 ans

Les enfants sont des petits êtres innocents qui nous rendent tout ce qu'on leur donne, ils épanouissent nos journées et leurs joies de vivre sont une essence.

En tant que professionnelles de la petite enfance nous avons un rôle au quotidien dans leur bien-être et pour les aider à se construire. Nous avons aussi un rôle de conseil auprès des parents qui le souhaitent. Certains parents, comptent beaucoup sur nous. Le tout nous valorise et notre rôle prend tout son sens.

Je suis heureuse que le métier soit enfin reconnu.

Monia, assistante maternelle depuis 8 ans

Je fais ce métier pour le bonheur qu'il m'apporte tous les jours. Quand je vois les loulous s'éclater à jouer ensemble, les voir progresser au quotidien, faire de nouvelles expériences, les rendre autonomes avant leur entrée en maternelle me remplit de joie. Ce métier est un pur bonheur !

Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil ?
Vous êtes parent ou employeur d'un assistant maternel ?
Vous êtes dépassé dans vos démarches ?
Vous êtes en reconversion professionnelle dans la petite enfance ?

Pas de panique !

Contactez le Relais Petite Enfance de la Vallée dorée au 03 44 73 84 00 ou rpe@ccl-valleedoree.fr

Plus d'informations sur notre site internet www.ccl-valleedoree.fr

Le RPE c'est aussi une aide aux professionnel(le)s, des ateliers, une écoute, des informations...



Lancement du dispositif Moby, à l'entrée du périscolaire de l'école Daniel Ourth de Bailleval.

MOBILITÉ : LA RUE AUX ENFANTS !

En février 2021, la Communauté de communes du Liancourtois est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). Avant cela, elle avait pour simple compétence le transport des scolaires vers la piscine et le parc Chédeville, pris en charge à 100%. Outre le lancement du service "Vélodoré" et l'aménagement de voies douces (pistes cyclables), le programme Moby a été présenté, fin 2022, aux écoles du territoire.

Les objectifs du programme :

- sensibiliser les élèves, enseignants et personnels d'encadrement à l'écomobilité,
- favoriser des modes de déplacements moins polluants et plus sûrs pour les trajets des élèves et de l'ensemble des acteurs de l'établissement, par la réalisation d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES).

Identifier des solutions pour :

- faciliter les modes de déplacements actifs (marche, vélo, trottinette ...),
- garantir la sécurité des élèves sur les chemins qui les mènent vers l'établissement,
- simplifier l'organisation des déplacements pour améliorer le quotidien,
- préserver le bien-être des enfants,
- améliorer la qualité de notre environnement.

Trois écoles du territoire ont candidaté et font partie du dispositif :

- l'école Daniel Ourth de Bailleval,
- l'école Eugène Cauchois de Monchy-Saint-Éloi,
- et l'école Jean Macé de Liancourt.

2/3 des trajets !

Près de 70% des trajets domicile / écoles sont réalisés en voiture à la Communauté de communes du Liancourtois.

Les niveaux de pollution relevés à la sortie d'écoles sont équivalents à ceux relevés sur la Route Départementale 1016.

Aïssons !

CRÉATION D'UN COMITÉ DE PILOTAGE AXÉ SUR LE PARTICIPATIF !

Cette réflexion sur la mobilité se fera en concertation avec l'ensemble des acteurs grâce à la mise en place d'un comité Moby réunissant élèves, parents, enseignants, personnels, associations locales volontaires et collectivités. Son rôle sera essentiellement d'orienter la réflexion, d'accompagner le diagnostic et de proposer les actions à mener.

La prochaine phase du programme sera le diagnostic d'accessibilité et de mobilité, réalisé notamment lors de marches exploratoires dans les communes.

le mot de

Alain Boucher
Vice président de la commission Mobilité et Maire de Monchy-Saint-Éloi



Acquérir une nouvelle compétence est toujours une nouvelle aventure, ponctuée d'aménagements et de pédagogie.

La mobilité n'échappe pas à cette réalité. Des travaux d'infrastructure sont en cours sous l'égide de la Communauté de communes et de nos communes, afin de sécuriser les déplacements en modes actifs. En parallèle, nous accompagnons cette volonté, de sensibilisation à l'écomobilité notamment à destination des élèves de nos écoles.

Il est nécessaire d'apaiser nos villes et nos villages en limitant, autant que faire se peut, la place de la voiture.

C'est tous ensemble que nous réaliserons ce défi ! 🚦



5 PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cauffry

Le site Kuom / Intermarché fait l'objet d'une étude en partenariat avec la commune de Cauffry pour imaginer comment il pourrait être redynamisé.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Liancourtois – la Vallée Dorée a intégré parmi ses compétences le développement économique.

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée, aux portes de Paris, notre territoire, offre de réelles perspectives de développement aux entreprises existantes. Il convient de participer au maintien et à la création d'emplois et par voie de conséquence à la dynamique globale du territoire.

Laigneville

La zone de l'ancien site industriel Vallourec est un secteur bâti destiné au renouvellement urbain soumis à un projet d'aménagement global. Son aménagement est actuellement en discussion au sein de la Communauté de communes et de la commune de Laigneville.

Mogneville

Le projet de la ZAC du Marais est porté par le Syndicat Mixte du parc d'activités multi-Sites de la Vallée de la Brèche (SMVB). Les objectifs de la ZAC sont de dynamiser l'offre économique du territoire, d'accroître l'emploi, de participer au désenclavement de la commune, d'améliorer la desserte du parc Chédeville par la création d'un barreau routier et de circulations douces.

Laigneville

La Communauté de communes a acquis la champignonnière. Ce projet vise à pérenniser la production agricole locale et traditionnelle, dans des conditions favorables pour les producteurs et les consommateurs. Un producteur agricole spécialisé dans cette culture est en cours d'installation et exploitera très prochainement ce site.

Monchy-St-Eloi

Lancement d'un Campus formation pour soutenir les politiques locales de développement économique en facilitant l'insertion des jeunes dans l'emploi.

LE GUICHET UNIQUE DE L'URBANISME !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : projet de construction, d'extension, ou modification de votre habitation. Ce service vous permet de suivre l'instruction de votre demande en temps réel, de la compléter et de l'archiver.

Vous y trouvez également le règlement d'urbanisme de votre commune.

De nombreux avantages !

- Service accessible 24h/24
- Plus rapide et plus économique
- Démarche plus écologique
- Plus de transparence

RENDEZ-VOUS SUR



WWW.CCL-VALLEEDOREE.FR



DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis son origine, la Communauté de communes du Liancourtois est engagée dans une politique volontariste alliant protection de l'environnement, qualité des services publics et cohésion sociale. Tout cela contribue au développement équilibré de notre territoire à long terme.

Les fondements de cette démarche sont ceux du développement durable, ils répondent au besoin des générations futures, intégrant la notion de transition écologique de plus en plus importante aujourd'hui. Pour travailler sur ces nouveaux enjeux, un service développement

durable a été créé. Chargés de missions et animateurs œuvrent auprès de tous pour faire évoluer les pratiques, les modes de vies. En 2022, l'accent a été mis sur la sensibilisation des publics et acteurs du territoire sur la réduction des déchets et la protection de l'eau.

"POUR UNE RIVIÈRE PROPRE, EMPORTEZ VOS DÉCHETS"

En août 2022, une campagne de sensibilisation a été lancée en partenariat avec Citéo pour lutter contre l'abandon des déchets jetés

dans les rues et sentiers et transportés par les eaux pluviales jusque dans nos cours d'eau : la Brèche, la Béronnelle, le Rhony, les Marais

de Sacy et de Monchy. Le lien est ainsi fait avec la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité.

1. REALISATION

D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

Appels téléphoniques, stands sur les marchés et brocantes des communes, réalisation d'un questionnaire...

2. POSE DE 2 FILETS DE RÉTENTION DES DÉCHETS

L'un à Cauffry, l'autre à Laigneville, dans le but de retenir les déchets avant qu'ils n'atteignent la rivière.

3. SENSIBILISATIONS SCOLAIRES

Ateliers en classe et animations au Parc Chédeville.

4. JOURNÉES DE NETTOYAGE (CLEAN WALK)

Liancourt, Rantigny, Laigneville, Monchy-Saint-Éloi.

5. OUTILS DE COMMUNICATION

Élaboration de macarons, pochoirs, panneaux, pupitres, affiches mises en place début 2023.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Le filet de rétention posé à Laigneville



Journée de nettoyage avec l'école l'Aulnois de Laigneville



le mot de

Patrick Davenne

Élu en charge du groupe de travail Plan Climat Air Énergie du Territoire et 1^{er} adjoint au maire de Rantigny



Nous avons à gérer de nouveaux défis concernant le développement durable. Le premier projet est la réduction des déchets abandonnés dans nos rues et chemins ruraux.

En effet, ces déchets transportés par l'eau de pluie vont directement dans nos rivières et polluent gravement

ces dernières. Il est important de sensibiliser nos populations ainsi que nos enfants à ne plus abandonner des déchets sur le domaine public.

Le second projet est la protection de notre eau potable (bassin d'alimentation de captage de Labryère

et Sacy-le-Grand). Pour ce faire, un dialogue territorial a été initié par la Vallée dorée regroupant tous les intervenants majeurs du territoire. Un dialogue très constructif, dont plus de 25 actions ont émergé. ✨



Le métier de

Marie Gillet,
Animatrice agricole et protection
de la ressource en eau



Je travaille avec les professionnels du monde agricole pour monter avec eux des projets permettant de réduire les polluants (nitrates, pesticides) qu'on retrouve dans l'eau des nappes phréatiques. Le but est de préserver la qualité de l'eau potable.

J'aime ce métier car il me semble utile, cohérent avec mes valeurs, ma compréhension du monde et mes compétences.

J'aime la richesse humaine de ce métier, le fait d'être avec les agriculteurs sur le terrain, la complexité et l'intérêt des sujets. J'espère autant que possible faciliter la transition écologique du monde agricole." ❁

Les activités humaines exercées sur notre territoire ont un impact sur la qualité de l'eau potable. Un travail est engagé depuis 2014 pour mener des actions de sensibilisation sur le Bassin d'Alimentation de Captages (BAC) de Labruyère et de Sacy-le-Grand, là où nous captions l'eau distribuée au sein de votre foyer. L'objectif est de diminuer les pollutions diffuses acheminées par les eaux pluviales qui tombent dans ce périmètre et finissent par alimenter notre nappe phréatique.

PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU : IMPACT DES DÉCISIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES SUR NOTRE TERRITOIRE

1964

Loi relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution. Mise en place d'une politique de lutte contre la détérioration de la qualité de l'eau. Mise en place du principe "pollueur-payeur" et "utilisateur-payeur".

1992

Loi sur l'eau, qui ancre le principe que "l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation". Instauration d'une obligation de déclaration ou de demande d'autorisation pour les projets susceptibles d'avoir un impact sur la ressource en eau.

2009-2010

Délimitation du bassin d'alimentation des captages (BAC) de Labruyère et de Sacy-le-Grand.

2008-2009

Grenelle de l'environnement : Lutte contre les pollutions sur 500 points de captages jugés "prioritaires" ayant une teneur élevée en nitrates et/ou pesticides.

2004

Insertion dans la loi française de la directive sur l'eau européenne de 2000. (Protection des eaux souterraines et de surfaces)

2006

Loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Possibilité de définir une "bassin d'alimentation" pour chaque captage (BAC).

2013

Conférence environnementale. 500 captages supplémentaires sont ajoutés à la liste des captages "prioritaires".

2014

Mise en œuvre d'actions de protection de la ressource en eau contre les pollutions d'origines agricoles et non-agricoles.

2020

Travail en partenariat avec la communauté de communes de la Plaine d'Estrées.

2022

Sur notre territoire, 72% des agriculteurs ont été rencontrés par notre service. Certains s'engagent à réduire les pertes de nitrates. 41 analyses de qualité de l'eau potable ont été réalisées.

DEVELOPPEMENT DURABLE

LOTTE, THOMAS, & CLAIRE



**Olivier Ferreira,
Président de la Communauté de communes
du Liancourtois - la Vallée dorée,
les conseillers communautaires, les services,
vous souhaitent leurs**



MEILLEURS VOEUX



2023

